

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 21

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes pour : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 5 mai 2022

<u>Présents</u>: Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN, Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY, Emilie BRICOUT, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS, Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN, Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÜN, Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoit COQUAND, Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX, Anne-Cécile MERCIER, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : 20h00

Fin de la séance : 20h55

Secrétaire : Maël DIONG

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DL.22.043 - Contribution financière pour une extension du réseau public de distribution d'électricité

Claude FLEURY expose:

Monsieur le Maire a accordé un permis de construire (PC n°045 169 21 00019) à Monsieur GUYOT Gilles portant sur la construction d'une maison individuelle sur un terrain à bâtir situé 49 rue de la Vallée à Ingré et cadastré section YR n°476, 479 et 483.

ENEDIS informe la commune qu'une extension du réseau public d'alimentation électrique est nécessaire avec une prise en charge financière par la commune conformément à l'article L.332-15 du code de l'urbanisme.

Le montant de la contribution de la commune pour ces travaux d'extension du réseau électrique, hors du terrain d'assiette de l'opération, est de 4461,12 € TTC, l'opération portant sur la réalisation d'une extension sur 35m.

Le détail des modalités figure dans le document technique joint à la présente délibération.

Vu le code de l'urbanisme, et notamment son article L.332-15,

Après présentation en commission générale du 2 mai 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver le versement de cette contribution à la société ENEDIS
- d'autoriser Monsieur le Maire de signer le document cité ci-dessus, ainsi que l'ordre de service qui sera établi pour le lancement des travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1 2 MAI 2022

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : Publication le : 177 MAI 2022 Notification le : 177 MAI 2022

1 7 MAI 2022

D'/A Le Maire

Christian DUMAS



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur: Le Tumelin SYlvie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_043
Date de la décision :	2022-05-11 00:00:00+02
Objet:	Contribution financière pour une extension du
	réseau public de distribution d'électricité
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	7.6.3 - Autres contributions.
Identifiant unique :	045-214501694-20220511-DL_22_043-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		No. of the last
045-214501694-20220511-DL_22_043-DE-1-1_0.xml	text/xml	954
Nom original :		THE RESERVE OF THE PERSON OF T
DL.22.043 -ADT - Contribution financière pour une extension	application/pdf	299383
du réserau public de distribution d'électricité.pdf		
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20220511-DL_22_043-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	299383

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 mai 2022 à 14h20min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 mai 2022 à 14h20min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 mai 2022 à 14h20min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 mai 2022 à 14h20min38s	Reçu par le MI le 2022-05-17